

**Lettres de participants
au voyage d'études
à Auschwitz-Birkenau**

ARSEEN CLAEYS
A. Rodenbachplein 11
9068 ERTVELDE

Ertvelde 22 april 1984

Aan de Stichting Auschwitz v.z.w.
Konink. galerij 28
1000 Brussel

Mevrouw, Nijntje,

Hiermede wil ik nog een mijn dank betuigen voor de reis naar Polen van 15 tot 21 april 1984. De week was goed voorbereid en verliep vlot. De goede begeleiding van de mensen van het Comité en de gidzen hielp mee een week te beleven met veel informatie en emoties en de groep was aangenaam.

Speciale dank aan Mevr. Régine Beer, Mr David Lachman en Mr René Randoof die uitleg gaven of de discussieavonden van de nederlandse taligen.

Het zou waarschijnlijk te veel werk maken maar heel wat deelnemers hebben de naam uitgedrukt de lijst van de deelnemers te ontvangen met adres en beroep. Is dit mogelijk?

Dank en hooggachtend
J. Claeys

René Casquin

Woluwe-St-Lambert,
le 22 avril 1984

Monsieur Paul HALTER
Président du Comité belge d'Auschwitz
28 Galerie du Roi
1000 Bruxelles

Monsieur le Président, cher Monsieur Halter,

Au retour de ce qui fut pour moi un voyage d'hommage à la mémoire des suppliciés des nazis, de tous les suppliciés de l'univers concentrationnaire, et particulièrement ici de mes frères juifs, je veux vous exprimer ma gratitude de m'avoir permis de vivre, dans les lieux mêmes de l'holocauste que furent Auschwitz et Birkenau, une des semaines les plus enrichissantes de ma vie et, certainement, la plus émouvante.

Je vous prie d'être mon interprète auprès du Comité de la Fondation pour assurer chacun de ma totale adhésion à la mission qu'il s'est donné de se battre inlassablement contre l'égarement des hommes qui ne peut qu'aboutir à pareille déchéance.

Merci d'avoir communiqué avec clarté, objectivité, sans haine ni amertume, aux participants à ce voyage ce que fut la tragédie d'Auschwitz. Malgré l'honneur sans nom de cet ANUS MUNDI, comme l'appelait le sinistre Heinz Thilo, je vois aujourd'hui Auschwitz comme l'amorce de la route sanglante qui permit, enfin ! aux Juifs de dire : "aujourd'hui à Jérusalem !". Puisse cette route imprégnée de larmes et de sang affermir ses assises pour conduire tous les hommes, femmes et enfants du monde vers la paix et les guider dans la voie de la raison.

N'êtes-vous pas là, vous autres les témoins meurtris, pour prouver - à quel incalculable prix ! - que l'homme finit par triompher de la bête ?

Je suis convaincu, cher M. HALTER, qu'avec vos amis de la Fondation, vous venez d'emporter à l'unanimité - plus quatre millions de voix - une nouvelle manche de votre combat pour que PLUS JAMAIS !

Je vous prie de remettre mes hommages à Mme HALTER et vous assure du dévouement sans réserve du "calotin" de service.

René Casquin

P.S. : Vous ne m'en voudrez pas de ne pas utiliser votre sésame : NIPONIMAI ! s'il s'agit de faire front à l'indifférence génératrice de l'oubli.

Leon MAZY
Rue Jean Bogeman 217
1810 Wemmel

Wemmel, le 23 avril 1984.

Tier cher Paul,

Nous voici tous réunis avec nos émotions, nos impressions dominées par l'honneur qu'un ministre projet national-socialiste exécuta jusqu'aux limites de l'insupportable, avec rationalité, minutie, efficacité, précision.

Je voudrais te remercier avec le cœur et la raison pour le travail précieux que tu réalises au niveau de la mémoire collective. Je fus plusieurs fois bouleversé : je ne pourrai oublier la lente traversée silencieuse du camp de Birkenau, l'accumulation des chaussures d'hommes et de femmes au camp de Majdanek, les cheveux, les barbotons de l'ébène du camp d'Auschwitz, sans oublier vos témoignages.

Professeur de morale depuis 1967, je traitais chaque année avec mes élèves de 3^e du génocide, du racisme, de la torture grâce à une documentation que je continue à compléter. Aujourd'hui, j'ai vu et je vais mieux transmettre votre message.

En mai 68, les murs de la Sorbonne se couvraient d'un slogan qui fit choc : "Nous sommes tous des Juifs allemands !". J'ajoute, hélas, "L'homme reste un loup pour l'homme". Mais votre présence vivante, votre témoignage, à vous tous les recueillis, deviennent flamme d'espoir.

Avec mes remerciements réitérés et chaleureux, je t'embrasse ainsi que Paule, très cordialement, très fraternellement.

L. Mazy

Le 26 avril 84

A tous les membres du Comité de la Fondation Auschwitz

Mesdames, Messieurs,

Le temps passe vite. Bientôt cela fera une semaine que nous sommes rentrés de Pologne.

C'est donc avec un certain retard (inexcusable !) que je voudrais vous remercier de m'avoir donné l'occasion de participer au voyage d'information (et de "formation") que vous avez organisé à Auschwitz et Majdanek. Je voulais aussi vous dire que la présence d'anciens prisonniers a rendu ce séjour encore plus instructif et a fait que les quelques jours passés en Pologne ont été certainement parmi ceux qui m'ont le plus marqué dans ma vie.

Il est évident qu'il est dans mon intention d'être à mon tour un témoin, que ce soit dans ma vie professionnelle ou personnelle.

En espérant avoir l'occasion de vous rencontrer dans l'avenir, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués

Hiltgen
M. Hiltgen - professeur.
rue de Londres 8
4020 Liège

Doktor Erik DEWITTE

☎ (056) 41 34 88

8530 REKKEM
Grote Weg 30

le 29 avril 1984

Chers Mr & Mme Halter, Mr & Mme Goldstein,
Mr Rachmann, Mr Reinhardt, Mme Weisberg,
Mme Beer et tous les autres membres du
Comité Auschwitz,

C'est avec un grand sentiment de reconnaissance que je vous écris. Nous venons de voir (à l'RTB) les images touchantes d'Auschwitz. Nous avons déjà vu nos ± 200 photos & diapositives (bien réussies) prises lors du voyage. Ce sont des souvenirs inoubliables. Nous en avons déjà parlé à nos enfants, à nos connaissances. Dans le mois d'octobre nous donnons un exposé à l'école à Coutrai, car nous le sentons - nous avons le devoir de témoigner de ces cruautés que nous avons vues et que vous avez malheureusement vécues ; pour que - comme vous l'avez si bien dit à la TV - ça ne se reproduise plus jamais. Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de participer à ce voyage, si bien préparé, si instructif et qui s'est déroulé dans

une atmosphère très amicale.

Tous les participants - de quelle langue ou idéologie qu'ils furent - étaient si enthousiastes, si motivés et intéressés ; nous avons appris tant dans ces quelques jours.

Les conversations à table et surtout pendant les débats étaient très enrichissantes.

Nous savons que "derrière les rideaux" vous avez fait - pendant les mois précédents un immense effort pour que tout se passe si agréablement : les visites, les guides, les hôtels le voyage...

Dans l'espoir de vous revoir tous en bonne santé lors de la réunion plénière, je vous remercie encore une fois et je vous envoie nos meilleures salutations

au revoir !

Eric - Katelyn Deville

Ellezelles, le 30 / 04 / 1984.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Membres du Comité,

Il m'est très agréable de vous adresser mes plus vives félicitations pour l'organisation et le déroulement du voyage à Auschwitz. Grâce à Vous tous, nous avons passé une semaine inoubliable, d'une grande richesse historique, humaine et culturelle.

Les visites des camps, les récits des Anciens Détenus, les divers échanges que nous avons eu l'occasion d'avoir, les deux débats que vous avez organisés m'ont profondément intéressé et bouleversé. Je n'hésiterai pas à informer, à chaque occasion, les Enseignants et les Elèves sur cette période douloureuse de notre Histoire, sur les souffrances de la guerre afin qu'ils puissent mesurer le poids d'une dictature et le prix d'une liberté. La Journée du Prisonnier Politique à Ellezelles (40^e anniversaire de l'arrestation, suivie de la déportation, de 31 Ellezellois), ce dimanche, a permis de sensibiliser un maximum d'Elèves.

Vous m'avez permis de participer à ce voyage à Auschwitz et je vous en remercie chaleureusement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guy SADOINE
Directeur de l'Ecole primaire
de l'Etat d'Ellezelles



Notre Bulletin se fera un plaisir de publier toutes vos réactions et impressions à propos de notre voyage d'études à Auschwitz-Birkenau ainsi que toutes vos réflexions, idées et propositions concernant les activités de la Fondation Auschwitz. Donc, n'hésitez pas à nous écrire. Vos remarques sont indispensables pour continuer fructueusement le débat que nous avons commencé en Pologne. De plus, et si vous le désirez, vous pouvez, sur simple demande, devenir membre de notre Fondation. Cela nous permettra, grâce à votre contribution, d'amplifier nos activités et d'accroître nos capacités d'information. Pour perpétuer le message : PLUS JAMAIS D'AUSCHWITZ ! Nous vous remercions d'avance.

LA FONDATION AUSCHWITZ.

Ons Bulletin zal het zich tot een genoeg rekenen al Uw reacties en indrukken ten aanzien van onze studiereis naar Auschwitz-Birkenau evenals al Uw overwegingen, ideeën en voorstellen betreffende de activiteiten van de Stichting Auschwitz te publiceren. Aarzelt dus niet ons te schrijven. Uw opmerkingen zijn onmisbaar voor een vruchtbare voortzetting van het debat dat wij in Polen zijn begonnen. Bovendien kunt U, zo U dit wenst, lid worden van onze Stichting, eenvoudigweg door een aanvraag daartoe in te dienen. Dat zal ons in staat stellen, dank zij Uw bijdrage, onze activiteiten te verruimen en onze mogelijkheden tot informatie te vergroten. Om de boodschap : NOOIT MEER AUSCHWITZ! te vereeuwigen. Wij danken U bij voorbaat.

DE STICHTING AUSCHWITZ.

Dédié à un rescapé d'Auschwitz

Regarde- Ecoute- Ecoute le silence- Regarde l'horizon.

Regarde le néant, regarde tout près l'horreur humaine. Imprègne-toi de l'odeur, de l'image, de l'inénarrable, de l'impalpable, de l'a-connu.

Un cercle de barbelés. Dedans un homme. Juif errant.

Il roule-

Dans le vide-

Rien- Il n'y a rien- le néant; il croise, sans voir, d'autres cercles de barbelés :

dedans : un homme - dans le vide - dans nulle part - Personne ne voit personne;

chacun déchire l'autre et ne le sait pas -

Chacun se déchire - Il est nu - Il se déshumanise - Il se vide - Il se meurt; du dedans d'abord.

De lui, il subsiste de moins en moins - puis presque rien. Rien - même plus cette angoisse qui se concentre dans ses yeux - de plus en plus grands; ils le mangent tout entier; ils sont devenus lui.

Ce regard immense où se croisent l'enfant et le mort.

Tu sais, toi, que ce regard d'enfant est plein d'amour exigé; et le crime a été commis de le lui arracher. De cette déchirure, il ne se relèvera jamais.

Donne-lui tes caresses, ta tendresse, ta chaleur; tu adouciras sa plaie; jamais tu ne la refermeras.

Un cercle de barbelé - un homme dedans; il se déchire de l'amour tué. Connais-tu crime plus abject que l'assassinat de l'amour?

De l'amour de l'aimé, de l'amour de l'autre, du frère, de l'humanité -

Il ne meurt pas, il crève, ce vivant plus mort que les morts.

Comment appeler ce qui s'est passé : ce n'est pas la haine : elle aurait un objet. Ce n'est pas la folie, cette maladie ne peut atteindre tout un peuple.

Dis-moi - Explique-moi.

J'ai vécu un temps infini, indéfini, dans mon carcan de barbelés.

Et je ne peux toujours rien expliquer. Je peux constater. Je suis marqué à jamais - mes enfants et petits enfants sont marqués à jamais.

Agis, pour que plus jamais , nulle part, crime pareil n'existe.

Il est est perpétré aujourd'hui, à cet instant, autrement sans doute : au nord, au sud, à l'est, à l'ouest.

Si nous ne faisons rien : nous nous faisons complices des assassins et serons leurs futures victimes.

Paule HALTER

Poésie venue d'Auschwitz

Maurice HONEL "le Français", il y en avait bien d'autres à JAWORZNO, mais lui, c'était "le Français "; celui qui, parfois, parvenait à nous faire croire que nous sortirions vivants, libres de cet enfer.

Maurice HONEL dont j'ai été le compagnon, le complice dans le combat pour la survie que nous menions dans ce camp de la mort de 1943 à fin 1944; est l'auteur d'un recueil de poésies.

Lors de l'évacuation de ce camp, durant la marche de la mort, cet hallucinant et quotidien cauchemar, nous nous sommes perdus de vue et le croyions nous, l'un pour l'autre, de vie.

En 1948 ou 49, ma vie réorganisée, je suis parti à sa recherche et c'est à PARIS que je l'ai retrouvé malade, peu de temps avant son décès.

C'est avec une émotion toujours aussi vive que je vous propose de partager avec moi ces poèmes, ces dits clairs, authentiquement lyriques, chaleureux, tout comme le fut Maurice HONEL.

Jacques Rozenberg

LE PIRE

Le pire, c'est la faim
Avoir faim, attendre la coulée chaude.

Le pire, c'est le froid
Le froid quand on a faim
Le froid des affamés qui tendent l'écuelle
Attendant tout du temps
N'attendant rien
D'eux-mêmes.

Le pire, c'est les coups
Les coups dans les reins
C'est aux reins que les genoux s'articulent
Douleur des coups des corps sans genoux
Douleur aux reins après 2 heures d'appel
Coups au réveil.

Le pire est savoir
Qu'on ne sait pas
Quand ça finira
Au matin de la libération
Ou chaque soir du désespoir.

Le pire, c'est le voisin qui tend sa face
Et sous nos yeux s'entrechoquent nos dents.

Le pire c'est qu'on marche à reculons
Dans des souliers
Pour géants
Et que la nature
Nous coupe l'appétit
Et nous faisons des pas petits petits
Comme des enfants
Rêvant d'espaces plus grands.

Le pire c'est le pyjama rayé
Pour affronter la nuit polaire
Et tout ce que cette étoffe légère
Peut garder
Des sceaux d'eaux printanières.

Le pire c'est être ici .

Le pire c'est y penser .

Le pire c'est écouter
Le temps qui ne coule pas.

DITES OUI

Donnez-vous
Un tout petit peu
Plus
De peine
- Et vous en sourirez -
Articulez le mieux le don
De vous-mêmes
D'abord un oui est sérieux
Fermez bien la bouche
Arrondissez-la lentement dites O
Puis bien lentement
Mais avec grande force
Pas pour pousser le mot
Mais pour ouvrir la bouche
Dites OO OU OUI OUUUI
Répétez maintenant
Bien!
Maintenant oui
C'est oui.

Et vous avez mis fin
A vos hésitations.

Maurice HONEL

Ces deux poèmes sont extraits de "PROPHETIE
des accouchements"

Réagir devant la menace de génocide nucléaire

Durant les dix dernières années se sont développés de larges mouvements populaires critiquant l'accumulation insensée d'armes nucléaires à l'Est et à l'Ouest de l'Europe ainsi qu'ailleurs dans le monde.

Ces mouvements sont généralement restés indépendants des traditionnelles organisations pour la défense de la Paix tout en les rencontrant souvent sur le terrain.

Les organisations nationales et internationales de la Résistance et de la déportation ont hésité à s'associer à ces mouvements; finalement dans une large majorité, elles ont pris position en dénonçant les dangers d'un génocide nucléaire.

Les Présidents des Comités Internationaux des Camps de Concentration nazis ont soutenu et participé à un grand rassemblement international pour le désarmement qui s'est tenu à Mauthausen le 26 septembre 1982 sur l'ancienne place d'Appel du camp.

Les 5.000 résistants et anciens concentrationnaires de toute l'Europe et d'Israël (regroupés au sein d'un mouvement appelé Initiative Internationale pour une Europe sans nazisme, sans fascisme) ont exprimé leur crainte devant le risque d'un conflit nucléaire.

Voici quelques extraits de la déclaration finale lue à la fin de la manifestation :

" Nous disons notre peur pour nos familles, nos enfants et les générations à venir face au risque d'anéantissement que l'accumulation des armements nucléaires ou conventionnels fait courir à l'humanité.

Nous qui avons participé à la libération de l'Europe de la tyrannie nazie, nous restons profondément attachés à la paix, à la liberté, aux droits de l'homme, à la sécurité et à l'indépendance de nos patries respectives.

Nous affirmons que la paix ne peut être assurée par l'accroissement insensée des armements nucléaires ou autres, mais seulement et tout au contraire par la réduction progressive, simultanée, équilibrée et contrôlée de leur nombre dans le monde entier, première étape mais grand pas en avant vers une interdiction totale.

Nous dénonçons les niveaux atteints par les budgets militaires. Selon les experts de l'O.N.U., 600 milliards de dollars sont dépensés chaque année pour la production d'un nombre croissant de nouvelles armes d'extermination massive toujours plus perfectionnées. La puissance des armes nucléaires, celles des grandes nations en particulier, est telle qu'elle pourrait détruire toute vie sur la planète plusieurs fois. Ce n'est pas seulement la paix qui est menacée, mais c'est l'avenir de la vie sur notre planète.

Nous, anciens résistants, déportés, internés, famille des disparus, forts de l'autorité morale que nous avons acquise dans le combat contre le fascisme et le nazisme, nous sommes constamment engagés depuis 1945 pour le désarmement et la paix. "

Il est utile de rappeler qu'au sein des rangs des anciens combattants et des prisonniers de guerre d'Europe et du monde un large mouvement pour la Paix existe. Il s'est concrétisé par une "Rencontre mondiale pour la Paix" qui s'est tenue à Rome en Octobre 1980.

Je pense que tous ensemble, parallèlement ou conjointement avec les mouvements pour la Paix, nous pouvons contraindre les grands de ce monde à rompre le cercle infernal dans lequel le surarmement conventionnel, biologique et nucléaire a enfermé dangereusement notre planète.

Prof. Maurice GOLDSTEIN
Président du Comité
International d'Auschwitz.

Objectivité et critique.

A nouveau contre Degrelle

La récurrence de certaines questions en histoire est phénomène relativement fréquent et assez bien connu. Toutefois, il faut admettre que la plupart de ces récurrences sont dues moins à la mise en lumière de quelques éléments ou documents décisifs et inédits - cela arrive, mais plutôt rarement et à la suite de longues et patientes recherches historiques - qu'à l'incessante réexposition, réécriture et réinterprétation de l'histoire.

Le premier travail, celui de la réévaluation d'un événement ou d'une question sur base d'éléments matériels nouveaux réajustant, confirmant ou falsifiant notre connaissance antérieure, incombe, en principe, à la discipline historique, aux historiens de métier. En revanche, le deuxième travail - celui de l'interprétation, qui est, en général, un travail de mise en perspective et de synthèse - trouve de nombreux candidats en dehors même des milieux historiques à proprement parler et bénéficie souvent d'une approche pour ainsi dire pluridisciplinaire.

Ces deux activités sont en fait inséparables. Sans ce travail de mise en perspective et de synthèse, notre connaissance de l'histoire prendrait la forme d'une impressionnante accumulation de faits, de données et de monographies difficile ou même impossible à maîtriser. De même, sans cette accumulation de faits patiemment établis et méticuleusement vérifiés par le travail de l'historien, toute tentative d'interprétation de l'histoire serait vouée à l'échec ou prendrait l'allure d'un récit purement fantaisiste. C'est pourquoi, toute exposition, toute écriture et réécriture de l'histoire, toute tentative de synthèse et d'interprétation est sommée de respecter scrupuleusement le réel historique - celui établi, fût-ce à titre provisoire, par l'historien - et à proposer des hypothèses et des grilles de lectures intéressantes et stimulantes. Sous ce rapport, les récentes émissions de De Wilde sur l'Ordre Nouveau et la Seconde Guerre mondiale en constituent un exemple doublement significatif : d'une part, en raison de l'étendue et du type de matériaux et de sources historiques exploités et, d'autre part, en raison de la conjoncture idéologique et politique dans laquelle elles s'intègrent.

Mais revenons au problème de la récurrence. Car l'histoire de la Belgique, comme toute histoire particulière, connaît, elle aussi, ses questions récurrentes : la plus remarquable, la plus persistante - et la plus paradoxale aussi - se trouve être celle de l'ainsi dite "affaire Degrelle". Elle revient périodiquement et avec une virulence toujours accrue. Curieux phénomène. Pourquoi cette persistance ? S'explique-t-elle par de soudaines et décisives découvertes historiques qui auraient fondamentalement complété, rectifié ou bouleversé le "dossier Degrelle" ? Nous ne le pensons pas. Certes, les récents travaux historiques ont apporté quelques nouveaux éléments et éclair-

rages sur cette question, mais sont-ils vraiment décisifs quant à l'essentiel dudit dossier ? Pour expliquer cette récurrence, l'étendue et le caractère pour ainsi dire passionnel de la discussion autour de Degrelle, mieux vaut, nous semble-t-il, se retourner vers la conjoncture idéologique et politique actuelle qui l'alimente. Sous ce rapport, les émissions de De Wilde - qui ont donné à ce débat l'amplification que l'on sait - sont extrêmement significatives. Toutefois, notre propos n'est pas ici de discuter et de commenter les multiples aspects de ces émissions. Nombre de journaux et périodiques l'ont déjà fait. Nous voudrions néanmoins "remettre sur le tapis" une question qui nous paraît fondamentale et qui a déjà soulevé de nombreuses discussions et controverses en automne 1981, lorsque la B.R.T. se préparait à diffuser la série télévisée en question. A l'époque déjà, on s'en souvient, nombreux furent ceux qui ont énergiquement protesté contre la transmission par la télévision belge de l'interview de Léon Degrelle, chef rexiste et, encore aujourd'hui, militant fasciste actif. Les arguments avancés étaient tout à la fois d'ordre juridique, politique et moral. De nombreuses lettres de protestation - émanant de diverses personnalités et organisations, notamment patriotiques - affluèrent dans les bureaux de la B.R.T. Quant à la R.T.B.F., sensible à l'époque à ce mouvement de protestation, elle se montra plus que réticente pour faire passer sur sa propre chaîne ladite interview. De son côté, l'administrateur général de la B.R.T., M. P.Vandenbussche avait tenu à assurer et à rassurer les "protestataires". Il avançait alors trois types d'arguments :

- 1°) Les programmes seraient d'un caractère strictement scientifique. Une commission consultative d'historiens y veillerait (argument d'objectivité).
- 2°) Des juristes éminents auraient donné l'assurance que l'émission de l'interview de Degrelle n'était pas en contradiction avec l'article 123 sexies du code pénal (argument juridique).
- 3°) Degrelle serait soumis à une interrogation très critique (argument politique).

A l'époque, ces arguments n'avaient pas convaincu tout le monde, loin s'en faut ! D'autant plus qu'ils ne répondaient nullement aux inquiétudes manifestées quant au fond. Aussi l'insolente apparition du chef rexiste, il y a deux ans, sur l'écran de la télévision néerlandophone ne fut guère appréciée par beaucoup. Et le sentiment d'être mis devant le fait accompli accrût davantage encore l'indignation de quelques-uns. Paradoxalement, la récente retransmission de cette même interview par la R.T.B.F. ne souleva pas de grandes discussions ni des controverses significatives (à quelques exceptions près). Le pli était en effet pris et le précédent joua avec toute sa force. La question de fond, l'enjeu Degrelle a été cette fois-ci non seulement contourné, comme ce fut le cas en 1982, mais purement et simplement écarté, voire entièrement ignoré. Erreur, et erreur grave à notre avis, dans la mesure où cette affaire ne concerne pas uniquement la personne de Degrelle - c'est là finalement une question mineure. Elle concerne avant tout et surtout notre façon d'aborder et de poser, historiquement et politiquement parlant, la question centrale, la question essentielle, celle du fascisme et de son procès

politique - un procès, faut-il le rappeler, que certains mettent aujourd'hui en question, soit en réclamant sa révision intégrale (les pièces du dossier seraient, dit-on, complètement "tronquées"), soit en exigeant sa cessation définitive car sa poursuite rendrait impossible, paraît-il, le travail "objectif" et "serein" de l'historien.

Force nous est donc de reprendre ici les arguments avancés dès fin 1981, contre la diffusion par la radio-télévision belge de cette interview - de tout interview actuelle de Léon Degrelle.

"Témoignage historique" et fascisme actif.

Tout d'abord il fallait, nous semble-t-il, tenir compte du contexte tant national qu'international. Un contexte caractérisé, on ne le soulignera jamais assez, par une dangereuse recrudescence des mouvements racistes et néo-fascistes, phénomène dont il est inutile de rappeler ici les tragiques manifestations. Sous ce rapport, on sait parfaitement que Degrelle n'est pas seulement l'acteur et le témoin lointain de certains événements dramatiques du passé. Il est aussi et avant tout l'homme du présent : un militant actif et énergique du mouvement néo-fasciste international actuel. Sa résidence espagnole est un lieu de "pèlerinage" pour toutes sortes de nostalgiques de l'Ordre Nouveau. Les livres de Degrelle circulent librement en Belgique et ailleurs. Ils sont amplement diffusés et commentés par ses partisans et "exégètes". Quiconque peut en prendre connaissance. Il était donc tout à fait inutile et dangereux de lui donner officiellement la parole; car ce n'est point le "témoin historique" qui a parlé, mais bien le militant fasciste, toujours actif et actuel.

L'affaire Faurisson et la révision de l'histoire du fascisme.

Nous connaissons la profonde indignation et la virulence des protestations qu'a soulevées cette sinistre affaire. Certes, la condamnation de Faurisson fut générale et nombre d'historiens se sont empressés de démontrer les inepties et les contre-vérités de ses propos. Toutefois, nous pensons que cette question est loin d'être close. Bien que condamné, Faurisson déclencha un processus extrêmement grave, en cela même que sa logique échappe en grande partie à toute démonstration et argumentation historique. L'efficacité du discours faurissonien réside exclusivement dans son impact politique et idéologique à l'intérieur d'une conjoncture - celle d'aujourd'hui - caractérisée par la dislocation de tout référent social et historique, par une dépolitisation accrue ainsi que par un désarroi généralisé. Or, l'"affaire Degrelle" est infiniment plus transparente que celle de Faurisson et ne souffre d'aucune équivoque possible. Degrelle s'associa à Faurisson et se réclama de lui, on ne peut plus explicitement, à propos de sa lettre au pape Jean-Paul II au sujet d'Auschwitz - on se souvient que l'éditeur de cet-

te lettre fut poursuivi et condamné en Belgique même. A l'époque, Degrelle demanda à cor et à cri un sauf-conduit pour qu'il puisse se présenter et témoigner au procès. A juste titre, on l'envoya promener... Aujourd'hui, pourtant, on lui accorde la parole. Pourquoi ? N'est-ce pas le reconnaître, le légitimer, l'instituer en interlocuteur possible et "valable" ? Lui-même et ses partisans n'en désiraient pas plus. Pour le moment du moins. Car malheureusement le précédent, tout aussi juridique que politique, est créé.

Degrelle en tant que "témoin historique".

Qui pourrait prétendre, sérieusement, que les "réflexions" et les "témoignages" de Léon Degrelle, faits pour la télévision et diffusés par elle, étaient vraiment indispensables pour expliquer et faire comprendre des phénomènes tels que le mouvement rexiste, l'Ordre Nouveau, la Seconde Guerre mondiale, l'occupation et la collaboration ? Ce serait là triste naïveté. Fort heureusement, nous possédons sur toutes ces questions et périodes suffisamment de documents d'époque - y compris sur Degrelle lui-même - pour que l'on puisse se passer des "considérations" actuelles et publiques de ce monsieur. Si Hitler vivait encore, accepterions-nous son apparition sur nos écrans, non pas à titre d'accusé, mais à titre d'interlocuteur respecté ? Sous ce rapport précis, qu'est-ce qui sépare un Hitler d'un Degrelle ? Ce qu'une naïve "objectivité journalistique" a cru pouvoir réussir, à savoir séparer le domaine de l'histoire dite objective et scientifique de celui de la politique, Léon Degrelle s'est empressé d'en démontrer l'impossibilité radicale : son discours fut entièrement politique. On a vite oublié que Degrelle n'est ni historien ni un simple témoin oculaire des événements récriminés, mais précisément l'artisan actif de l'Ordre Nouveau, le chef du mouvement rexiste et un des leaders de la collaboration active. Et il parla en tant que tel. Degrelle n'a que faire de l'"objectivité historique". Son problème, à lui, c'est la politique, la politique fasciste en particulier. Sous ce rapport, lui donner la parole revenait, indirectement du moins, à restituer à la barbarie fasciste le droit de s'expliquer, le droit de se légitimer.

Le fascisme a-t-il le droit à la parole ?

Nous n'hésitons pas à l'affirmer brutalement : le fascisme a perdu, historiquement, irrévocablement, tout droit à la parole. Cette condamnation sans recours ne contredit nullement ni l'objectivité historique, ni le libre examen, ni la liberté d'expression. Au contraire, elle en procède. C'est dans la tragique objectivité des atrocités fascistes que l'humanité a pu instruire le procès définitif du fascisme. Ce dernier n'a plus rien à ajouter depuis la démonstration dramatique de son inanité. Aussi bien en tant que doctrine qu'en tant que projet social et régime politique, le fascisme

ne peut se réclamer d'aucune circonstance atténuante. De même qu'il ne peut se revendiquer, à l'instar d'autres doctrines, projets ou régimes (humanisme, libéralisme, démocratie, parlementarisme, socialisme, marxisme...) d'aucune "perversion par l'histoire" car il représenta, aussi bien dans ses intentions que dans ses actes, la perversion même, la négation pure et simple de la société. Certes, l'élucidation et la compréhension profonde du phénomène fasciste sont indispensables pour protéger l'avenir. Surtout en ce qui regarde la nouvelle génération. Mais ce travail, qui doit réunir toutes les conditions de l'objectivité historique et de la liberté d'expression, n'a pas besoin, pour se réaliser, de restaurer la liberté d'expression du fascisme et des fascistes eux-mêmes. L'humanité a suffisamment accumulé - et hélas! à ses dépens - de preuves accablantes contre le fascisme pour avoir recours aujourd'hui, quarante ans après, aux témoignages publics et arrogants de ses bourreaux.

Yannis THANASSEKOS.

Amérique Latine.

Les disparus

Le fait que les militaires soient au pouvoir en Amérique latine n'est pas récent. Les "caudillos" soutenus par des milices ou des gardes personnelles (comme l'actuelle dictature en Haïti, ou les anciennes dictatures de Somoza au Nicaragua et de Trujillo à Saint-Domingue) ont changé de manière d'agir. Les dictatures "modernes" qui, dans les années 70, se sont abattues sur le continent, et plus particulièrement sur les pays du cône sud, sont aussi sanglantes et plus brutales encore que les précédentes, et sont exercées par les forces armées en tant qu'institution. Le fondement de leur action au pouvoir consiste à préserver la sécurité intérieure contre la menace de subversion, et à maintenir le développement économique dans l'ordre établi. Autrement dit, il s'agit d'appliquer la fameuse théorie de la "Sécurité Nationale". La volonté de garantir le développement économique répond strictement aux impératifs de groupes économiques dominants.

C'est dans les années 70 que les pays d'Amérique latine ont connu, sous ces nouvelles formes de dictature, une répression excessivement brutale. La prison, le bannissement, l'expulsion du pays, la répression physique, l'assassinat, la torture, la délation sont des caractéristiques propres à la dictature; mais au cours de cette nouvelle étape, un nouveau délit, non reconnu, a pris forme : "la disparition de personnes".

C'est ainsi qu'au Chili (le cas que nous connaissons le mieux), la Junte militaire fasciste du général Pinochet a institutionnalisé la répression en constituant la DINA (1) et le SENDET (2), et c'est précisément à cette époque que l'on a commencé à apprendre le cas de personnes qui "disparaissent", dont la détention n'est pas reconnue et que l'on déclare "en fuite".

En 1974, d'innombrables organisations internationales, des ambassades et des personnalités du monde entier ont utilisé les canaux les plus divers pour obtenir des informations sur certaines personnes qu'il était impossible de localiser et sur lesquelles les organismes policiers du régime et les tribunaux gardaient le silence.

Amnesty International estime que plus de quinze cents personnes ont été arrêtées par les services de sécurité après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 et ont depuis lors "disparu". Ces prisonniers ne figurent sur aucune des listes de personnes libérées présentées par le gouvernement.

(1) Direccion Inteligencia Nacional.

(2) Servicio Nacional de Detenidos.

"Liées à la politique généralisée de la torture au Chili depuis le coup d'Etat militaire, les 'disparitions' ont été le phénomène marquant de la répression de 1973 à 1977" (3). Ce phénomène nouveau de la répression a touché toutes les couches de la population, du plus modeste des paysans au plus prestigieux des intellectuels, qui avaient, d'une manière ou d'une autre, soutenu le régime de l'Unité Populaire.

En 1974-1975, une bonne partie des "disparus" étaient des étudiants, des ouvriers, des membres de professions libérales, ainsi que des militants de partis politiques de gauche, et plus particulièrement des membres ou des sympathisants du MIR (4).

En 1975, le Comité de Coopération pour la Paix au Chili commence à présenter des listes détaillées de demandes d'habeas corpus pour des disparus dont l'arrestation avait été reconnue par les organismes policiers de la dictature. En mai-juin, le Comité Pro-Pax avait déjà présenté cent soixante-trois demandes d'habeas corpus pour des personnes disparues.

En 1976, près d'une centaine de personnes, dont de nombreux membres du Parti Communiste, ont encore "disparu" après leur arrestation par les forces de sécurité. Mais en 1977, année de la dissolution de la DINA, le nombre de "disparitions" a considérablement diminué. La DINA a été remplacée par une autre organisation, la CENI (5), qui joue en définitive le même rôle répressif, mais de manière plus subtile et plus brutale.

Actuellement, ce sont deux mille cinq cents personnes qui ont disparu au Chili, sans que personne ne puisse savoir si elles sont encore vivantes ou si elles ont été assassinées. Envisagée cas par cas, chaque "disparition" est un acte absurde, un épisode aveugle d'extrême violence. Et pourtant, la répression par la disparition a été utilisée de manière généralisée de 1973 à 1977.

En Argentine, la dictature militaire, qui proclamait, entre autres objectifs essentiels, le "respect des valeurs de la morale chrétienne, de la tradition nationale et de la dignité de l'Argentin", a instauré un système répressif sans précédent dans l'histoire du pays. Elle est responsable de l'extermination de milliers de personnes et, en ce qui concerne les "personnes disparues", son bilan est vraiment désastreux.

Malgré les efforts déployés par Amnesty International, l'Association de défense des droits de l'homme et les parents des "disparus", on n'a pu établir le chiffre exact des personnes disparues. Les organisations argentines pour la défense des droits de l'homme ont estimé cependant que le nombre total des "disparitions" pourrait atteindre quinze mille (6) depuis le coup d'Etat militaire qui renversa Isabel Peron en 1976. Des milliers de personnes ont été arrêtées depuis le coup d'Etat, sans avoir jamais été

(3) Chili : "Rapport sur la torture et les prisonniers disparus", Amnesty International.

(4) Mouvement de la Gauche Révolutionnaire.

(5) Central Nacional de Inteligencia.

(6) Amnesty International, Rapport 1984, p. 135.

inculpées ni jugées. Des recours légaux tels que les démarches d'habeas corpus présentées par des familles n'ont abouti à aucun résultat.

"En août 1982, la presse argentine a annoncé qu'était envisagée une loi d'amnistie dont bénéficierait un nombre limité de prisonniers politiques, mais qui interdirait aussi de poursuivre et de condamner les membres de l'armée impliqués dans les 'disparitions'. Amnesty International a exprimé son inquiétude à l'annonce de cette nouvelle et a rappelé que la résolution 15 de la Sous-Commission des Nations unies sur la prévention de la discrimination et la protection des minorités demande aux Etats 'd'abroger toute loi ou de repousser tout projet de loi susceptibles d'entraver les enquêtes portant sur de pareilles disparitions'" (7).

Depuis septembre 1982, des membres des organisations de défense des droits de l'homme, notamment les "Madres de la Plaza de Mayo" (8), le Centre d'Etudes juridiques et sociales et l'Assemblée Permanente pour la Défense des Droits de l'Homme (APDH), ont multiplié les efforts et les actions pour obtenir des informations concrètes sur les "disparus". Une requête présentée à l'ONU sur le problème des disparus n'a pas permis d'éclaircir cette dramatique situation.

L'accession des civils au pouvoir a eu lieu en janvier 1984. L'actuel président Alfonsín a promis de faire toute la lumière sur le problème des disparus et a immédiatement aboli la loi d'auto-amnistie promulguée par les militaires "dont bénéficierait un nombre limité de prisonniers politiques, mais qui interdirait aussi de poursuivre et de condamner les membres de l'armée impliqués dans ces disparitions". Enfin, les actions menées par le gouvernement civil de la nouvelle démocratie argentine ont permis la découverte de plusieurs cimetières clandestins à Buenos Aires et en province, ainsi que des fosses communes, marquées "NN" et comprenant des ossements humains qui correspondent à des centaines de "disparus".

D'autre part, en 1977, le Rio de la Plata a rejeté sur ses rives plus de vingt cadavres portant des traces de coups et de tortures et qui ont pu être identifiés comme étant des personnes "disparus". L'Atlantique sud doit encore garder en son sein une quantité impressionnante de cadavres de personnes qui ont subi le même sort.

Le renversement du gouvernement démocratique d'Uruguay (9) en 1973 a soumis le pays à une vague de répression sans précédent dans son histoire. En ce qui concerne les "disparus", les chiffres ne sont pas significatifs car la majorité des citoyens uruguayens disparus étaient exilés en Argentine, où cent quarante personnes ont disparu. En Uruguay même, dix-huit personnes et neuf enfants ont disparu. La collaboration des polices argentine, paraguayenne et brésilienne a pu être prouvée dans les cas des disparus uruguayens.

(7) Amnesty International, Rapport 1984, p. 134.

(8) Les Mères de la Place de Mai.

(9) Petit pays du cône sud de l'Amérique latine qui, comme le Chili, fut un exemple de démocratie pendant plus de cent ans.

En Bolivie, les dictatures militaires qui précédèrent l'actuel gouvernement civil et démocratique de Hernan Siles Zuano, se sont rendues responsables à plusieurs reprises de disparitions. Les chiffres publiés en novembre 1982 par l'Assemblée Permanente pour les droits de l'homme, une organisation bolivienne de défense des droits de l'homme, indiquaient que cent soixante-quatre personnes au moins avaient disparu depuis 1979.

Dans cette zone troublée qu'est l'Amérique centrale, au Salvador et au Guatemala où la violence est quotidienne, le nouveau délit de "disparition forcée de personnes" s'ajoute aussi aux assassinats, aux tortures et aux enlèvements. On ne dispose pas de chiffres qui pourraient donner une idée de la gravité de la situation en ce domaine.

Marcos ALVAREZ GARCIA

Bruxelles, 18 avril 1984.